

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 387

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Accès et retour à l'emploi	0	0	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	-100 000 000	0	-100 000 000	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	+100 000 000	0	+100 000 000	0
TOTAUX	0	0	0	0
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pendant que le gouvernement s'entête à accumuler les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches, rien n'est vraiment fait pour endiguer la crise de l'emploi ni pour aider les nombreuses personnes plongées ou maintenues en situation de chômage pendant la période de crise sanitaire. Depuis janvier, malgré la possibilité pour les entreprises de recourir au chômage partiel, plus de 600 000 emplois ont été détruits.

La situation est particulièrement alarmante pour les plus jeunes, chez qui le taux d'emploi atteint son niveau le plus bas depuis au moins 1975 (année où l'Insee a commencé à le mesurer). Alors que des centaines de milliers d'entre eux arrivent sur le marché du travail, l'inquiétude grandit et l'État ne doit plus rester inactif. Nous proposons donc de créer immédiatement 300 000 emplois jeunes, avec des contrats de 5 ans payés au SMIC.

100 000 d'entre eux pourraient être fléchés vers du soutien scolaire pour pallier les difficultés engendrées par la crise sanitaire. Avec la crise, la plupart des élèves ont été contraints de suivre des cours à distance sans anticipation et sans moyens technologiques adaptés, avec des conséquences certaines sur l'acquisition des savoirs. Remettre de la présence humaine à travers ces emplois jeunes serait un acte fort pour l'avenir de ces générations.

Cette mesure coûte 5,7 milliards d'euros. Pour la financer, nous avons fait de nombreuses propositions dans la partie recettes de ce PLFR et dans le contre-budget 2021 de la France Insoumise.

Cet amendement d'appel transfère 100 000 euros en AE et CP, de l'action 4 "Plan d'investissement des compétences" du Programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » vers un nouveau programme intitulé "300 000 emplois jeunes".

Les règles de recevabilité nous obligent à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission. Nous appelons néanmoins le gouvernement à lever le gage.